

Dessin Pierre-Yves Burgaud

## NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ETE

Editorial.....	1
In Memoriam.....	3
Secrétariat - Trésorerie.....	3
FNAR/Economie des retraités.....	3
Visites culturelles.....	4
Voyages.....	4
Philatélie.....	5
Courrier des lecteurs.....	5
Philips France.....	9
Extraits de presse Philips.....	9
Annexes.....	10

### Editorial

**« Les échafaudages sont comme les tyrans,  
ils finissent toujours par être déposés... »**

Au cœur de la forêt de St Germain en Laye se cache un Pavillon royal de chasse construit à la demande de Louis XV sur les plans de l'architecte Jacques Gabriel, premier architecte du Roi. Jacques Gabriel reçut mission de faire en sorte que les Dames de la cour puissent y attendre

confortablement, hiver comme automne, le retour de la chasse et mieux encore assister, depuis un observatoire juché solidement sur la toiture, au retour bruyant de la meute.

Au fil des siècles le Pavillon prit d'ailleurs le nom de Pavillon de la Muette (comprendre MEUTE). Le travail de Gabriel fut apprécié non seulement par Louis XV mais aussi par Louis XVI et ses frères.

La Révolution oublia ou épargna cet élégant Pavillon. Napoléon s'y fit installer une chambre car il aimait la chasse, Chateaubriand avait vanté l'élégance du Pavillon de la Muette. Qu'ils soient Rois, Empereurs ou Présidents de notre République, nos « souverains » aimaient y recevoir leurs homologues.

C'est ainsi que le Château resta en bon état jusqu'à la 2ème guerre qu'il traversa d'ailleurs sans dégât en dépit du voisinage d'une batterie de DCA allemande.

Quand je fis la connaissance du Pavillon de la Muette dans les années 1960 ses hôtes étaient plus modestes. Ils étaient animateurs ou opérateurs d'un studio école de radio notamment pour la France d'Outre-Mer (OCORA) et apportaient gentiment leur assistance aux fêtes scolaires de Maisons Laffite.

Après le départ de l'OCORA le déclin du Pavillon commença et il entra lentement en agonie faute d'avoir un destin clairement défini dans l'Administration française. Royal ou pas un château a besoin d'électricité, d'eau, de chauffage, bref d'entretien.

Lors d'un jogging en forêt de St Germain j'eus l'occasion de rencontrer un gardien du Pavillon ou plutôt un porte-clefs. Il me donna la possibilité de constater avec tristesse l'état de délabrement du Pavillon de la Muette en route vers la ruine ! Marbre ou bois, tout ce qui pouvait être pillé avait disparu et les mérules étaient attendues dans les plus brefs délais....ce qui fut le cas.

En 1984 l'ONF fut désigné en qualité de gestionnaire de cette épave.

L'Office National des Forêts eut la chance de rencontrer 2 mécènes candidats au sauvetage du Pavillon de la Muette : Emmanuel Basse et Benoit d'Halles qui respectèrent leur engagement.

Je fus heureux de découvrir un jour de promenade le château enfermé, encagé dans de rutilants échafaudages métalliques décorés de panneaux racontant la belle puis triste histoire du Pavillon de la Muette et décrivant les projets courageux de ses sauveteurs. C'est à cette occasion que je découvris avant le démontage des échafaudages la maxime encourageante concernant l'avenir des tyrans. Je l'ai communiquée à mon frère Antoine Brunet coauteur d'un ouvrage intitulé « Ce que révèle l'invasion de l'Ukraine » Editions l'Harmattan. Il me répliqua : « malheureusement Staline et MaoTsé Toung sont morts dans leur lit. »

Pour retrouver le moral, je suis retourné voir l'avancement de la restauration magnifique du Pavillon de la Muette, différentes micro manifestations y ont déjà été réalisées démontrant ainsi que la restauration commencée en 2019 est en bonne voie et devrait s'achever en 2024. Je ne manquerai pas de vous faire connaître les dates d'ouverture au public.

J'aime l'aventure du Pavillon de la Muette\* car elle confirme la capacité de l'homme à reconstruire ce que sa folie a détruit ou laissé détruire. A l'issue de la guerre 14/18 Arras (ma ville natale) a su reconstruire beffroi, places médiévales, cathédrale, Palais St Vaast tout comme Ypres ou Verdun ont su se reconstruire. En écoutant les échos de Marioupol ou Bakhmout la tentation est grande de perdre confiance en l'homme mais il y a toujours place pour l'espoir.

Pardon de vous avoir infligé un pensum au lieu d'un éditorial.

Pour confirmer mes regrets, je vous souhaite des vacances heureuses, n'hésitez pas à visiter des châteaux sauvegardés pour notre bonheur.

**Vincent Brunet**

\*Si vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire du Pavillon Royal de la Muette et sur sa restauration », rendez-vous via Google à la rubrique : Histoire du Pavillon Royal de la Muette.

## **In Memoriam**

---

BENARD Nadine  
DARGOT Pierre  
PIETRI Jeanne  
PILORGET Bernard  
RIOU Chantal

## **Secrétariat - Trésorerie**

---

**ASSEMBLEE DU 16 MAI 2023** : En annexe vous trouverez :

P.V.

Rapport moral

Rapport financier

Rapport commissaires aux comptes

**pour l'année 2022**

## **FNAR/Economie des retraités**

---

**ABONNEMENT AU JOURNAL DE LA FNAR :  
« COURRIER DES RETRAITES »**

**5 € pour 4 parutions par an !**

Abonnez-vous au journal trimestriel de la FNAR « Courrier des Retraités » en envoyant un chèque de 5 € à l'Amicale des Retraités Philips.

**EXTRAITS DU JOURNAL « AU FIL DES JOURS » N°188 AVRIL 2023**

## **Communiqué de Presse de France Assos Santé du 30/03/2023**

Hier, France Assos Santé était auditionnée par la commission d'enquête du Sénat sur la pénurie de médicaments et les choix de l'industrie pharmaceutique française. Nous dénonçons le chantage à l'augmentation des prix exercé par les industriels. Nous réclamons que soient enfin appliquées les sanctions prévues pour ceux qui persistent à enfreindre la loi, notamment concernant la constitution de stock de sécurité ou d'information préalable des autorités.

Le nombre de médicaments en pénurie augmente dans de terrifiantes proportions : notre baromètre sur le droit des malades [1] pour 2023 montre que 37 % des Français ont été confrontés à une pénurie de médicaments en pharmacie ! Une augmentation de 8 points par rapport à 2022 ! Et les conséquences peuvent être dramatiques pour ces personnes malades...

[1] Voir la totalité du CP :

[https://www.france-assos-sante.org/communiqu%C3%A9\\_presse/penuries-de-medicaments-le-chantage-au-prix/](https://www.france-assos-sante.org/communiqu%C3%A9_presse/penuries-de-medicaments-le-chantage-au-prix/)

### **Visites culturelles**

---

La visite du Conseil Constitutionnel aura lieu samedi 17 juin à 10 H 30.

### **Voyages**

---

#### **Perspectives et prospectives de l'activité Voyages**

Juste de retour d'un plaisant voyage à Madère qui fera l'objet d'un prochain compte rendu, le « pigiste du bulletin » spécialisé sur l'activité VOYAGES ronronnait tranquillement en préparant ses vacances d'été ...

En effet, la pression est un peu retombée sur l'activité VOYAGES, le court terme est en ligne avec deux groupes prévus sur MADRID au début octobre 2023 et deux autres groupes prévus en janvier 2024 sur OMAN & EAU ...

Reste à finaliser la destination du printemps et à confirmer notre accord sur les termes du voyage dans LES CYCLADES prévu en septembre 2024 ... la routine !... Pour la suite du calendrier, il suffit d'avoir laissé quelques fils traîner dans l'eau à l'arrière du bateau, les agences vont mordre à l'hameçon et nous pourrons sortir quelques belles prises pour les saisons à venir ...

Et puis, ce matin, coup de fil impératif de la Rédactrice en Chef du Bulletin de l'ARP qui est en manque de papier, contrainte par les délais de la reprographie, probablement dopée au café et qui réclame son papier !

Alors voilà, ce sera ça ... et pourtant il y a encore matière à dire et écrire sur les problèmes du tourisme, surtout dans notre ère post-Covid où tout le monde veut bouger et visiter ce vaste monde en se moquant bien des histoires de CO2 et d'effet de serre ... Pour notre part, avec réalisme, nous essayons de continuer à proposer des destinations attractives en évitant les pics du tourisme de masse.

## **L'Equipe des Voyages**

## **Philatélie**

---

Voir en annexe rubrique 48

## **Courrier des lecteurs**

---

### **La choucroute patriotique (suite)**

#### ***Rappel des chapitres précédents :***

*Charles Koffel, natif de Sélestat, a choisi en 1871 de rester français et a dû quitter l'Alsace. Un dimanche d'avril 1874. Il emmène sa famille au refuge Wegschied sur la frontière franco-allemande. La rencontre sur place d'un couple bavarois, d'abord amicale, tourne au pugilat lors de la confrontation de leurs choucroutes.*

Une section de soldats français qui patrouillait de son côté de la frontière entendit le vacarme qui provenait du refuge. Pour découvrir l'origine de ces bruits violents, ils pénétrèrent dans le bâtiment, fusil en main, prêts à faire face à une éventuelle menace. Ne voyant que des civils en train de se quereller, ils baissèrent leurs armes. Les protagonistes de l'altercation, surpris par l'irruption de la petite troupe, arrêtaient leur lutte et se relevèrent ébahis. Le couple bavarois fut pris de panique devant l'intrusion de ces militaires ennemis, croyant à une attaque de l'armée française. Bousculant tout le monde, tirant leurs enfants, ils sortirent en criant pour donner l'alarme, espérant que leurs compatriotes viendraient les secourir. Ils partirent en courant laissant derrière eux toutes leurs affaires et la choucroute, à l'origine du conflit.

Charles avait le sentiment d'avoir pris une revanche sur ces Teutons qui lui avaient fait subir tant d'épreuves. Il entonna la Marseillaise, reprise en chœur par sa famille et les soldats. Caroline échevelée se recoiffa comme elle put, n'ayant pas de miroir à sa disposition. Le résultat un peu approximatif est, peut-être, à l'origine, lointaine, du chignon choucroute qui fut à la mode dans les années 1960. Les militaires furent invités à partager le repas et en particulier la choucroute abandonnée par le couple bavarois. Ils la trouvèrent délicieuse, bien meilleure que l'habituel rata de la caserne. Les Koffel, repus et radieux, après ce qu'ils considéraient comme une victoire sur l'envahisseur, rejoignirent la vallée. Le récit de cette affaire, un peu enjolivé, fait par Charles au Weinstub, lui valut de chaudes félicitations et le bénéfice de plusieurs tournées. Un des consommateurs, journaliste de la feuille locale, interrogea longuement Charles, en vue d'un prochain article.

Quant au couple bavarois, il se précipita à la gendarmerie pour avertir les autorités que les Français étaient passés à l'offensive. Ils indiquèrent qu'un régiment avait pris pied sur la crête au refuge de Wegschied, dont ils avaient été expulsés. Ils ajoutèrent que des espions français avaient voulu les empoisonner avec de la choucroute. Le feldwebel écouta leur récit avec attention, et un certain scepticisme. Il prit leur déposition et, pour s'en débarrasser, les envoya vers l'armée qui déciderait quelles actions mener. A la caserne, ils répétèrent leurs déclarations à l'officier de garde. Le récit du combat autour de leur choucroute amusa beaucoup ce dernier, sans qu'il n'en laisse rien paraître. Mais cette intrusion des Français sur le territoire allemand était inadmissible même si une attaque en règle lui semblait peu probable. Il envoya sur place un détachement muni d'instructions précises.

### Une crise gastronomique

Le lendemain vers onze heures, un jeune homme entra en courant dans la petite ville où s'étaient établis Charles et sa famille. Il ameuta toutes les personnes qu'il rencontra aux cris de « Les Boches ont brûlé le refuge ! Les Prussiens l'ont incendié ! ». Arrivé à la gendarmerie, il expliqua, tout essoufflé, au gradé qui le reçut, qu'il était le fils du fermier qui exploitait les chaumes autour du refuge du Wegschied. Il était allé vérifier si le bâtiment était en bon état, avant la prochaine montée du troupeau. Stoppé en haut de la côte par des militaires allemands qui lui avaient interdit d'aller plus loin, car, lui dirent-ils, la frontière était au niveau de la crête. Il avait demandé à l'officier qui semblait commander le détachement la permission d'aller jusqu'au refuge. Celui-ci lui avait répondu : « Trop tard ! ». C'est alors qu'il avait vu la fumée qui montait à l'emplacement de la bâtisse. Elle avait été incendiée et le drapeau frappé de l'aigle impérial flottait sur les ruines. L'officier ajouta, en riant, que la digestion d'une choucroute était parfois difficile. Paroles que le jeune fermier ne comprit pas, mais qu'il rapporta fidèlement au policier. L'histoire des démêlés autour des choucroutes avaient fait le tour de la ville et était déjà connue du fonctionnaire, qui comprit le message.

Les informations sur ces événements et sur leur origine gastronomique remontèrent les échelons jusqu'aux plus hautes instances politiques et militaires de la République française. Après plusieurs réunions et différentes consultations, le gouvernement émit une protestation auprès des autorités allemandes en raison du déplacement unilatéral de la frontière et de la destruction de biens appartenant à des citoyens français. Il y était

réclamé le rétablissement du tracé sur les bases définies par le Traité de Francfort ainsi qu'une juste indemnisation du bâtiment incendié.

La réponse ne se fit pas attendre, sous la forme d'un communiqué prenant le contre-pied des demandes françaises. On pouvait y lire que des troupes françaises avaient franchi la frontière et molesté des ressortissants allemands. Des excuses étaient exigées ainsi qu'un strict respect des limites fixées par le Traité. De plus, un dédommagement conséquent était demandé pour la perte des biens des citoyens allemands spoliés (c'était très cher pour un chaudron et une choucroute...).

Sous la pression des opinions, le ton montait avec le risque d'un dérapage vers des réactions plus violentes. Voulant éviter que cette éventualité se concrétise, si l'on perdait la maîtrise des événements, la diplomatie entra en jeu afin de trouver une solution à ces incidents, somme toute mineurs. La frontière fut maintenue à la crête, ce qui, si on regardait de près les accords, correspondait aux exigences de Bismarck qui souhaitait bénéficier d'une position défensive solide. Quant aux compensations des dommages, chacun se débrouillerait avec ses ressortissants, afin d'éviter des discussions et disputes sans fin sur des montants insignifiants, au regard des indemnités versées par la France à l'Allemagne. Le haut responsable qui devait valider ces accords au titre de l'Empire allemand déclara, après avoir pris connaissance du dossier et signé le protocole : « Jetzt, das ist mir wurzt » (Traduction littérale : « Maintenant c'est de la saucisse pour moi ». Cette expression est employée pour dire cela m'est indifférent.)

### Le duel des saucisses

La presse locale avait relaté les événements du refuge de Wegschied, à partir de la narration, un peu arrangée, qu'en avait fait Charles, et avait aussi décrit la dramatique riposte allemande. Plusieurs organes de presse relayèrent ces informations au niveau national, en particulier les journaux les plus patriotes et revanchards. On put y lire des déclarations enflammées sur ce qui fut nommé « la guerre des choucroutes » :

« Non contents d'imposer leurs lois iniques aux malheureux Alsaciens, les Teutons veulent les contraindre à se plier à leurs habitudes alimentaires. Ils vilipendent les plats les plus célèbres de notre chère province martyrisée pour imposer leurs productions de mauvaise qualité, comme l'insipide saucisse de Francfort. La choucroute alsacienne et la saucisse de Strasbourg sont sacrifiées sur l'autel du totalitarisme germanique ! »

Les échos de cette tragédie politico-culinaire suscitèrent beaucoup d'émotion dans une population, encore traumatisée par la perte de l'Alsace-Lorraine. Cela poussa nombre de Français, par solidarité, à acheter et à consommer ces produits « en danger » que, d'ailleurs, beaucoup ne connaissaient pas. Les brasseries et restaurants créés par des Alsaciens en 1871, ou avant, ne désemplirent pas, pris d'assaut par des convives désireux de goûter aux spécialités régionales, avec, surtout, la choucroute déclinée sous toutes ses formes. Les charcutiers, voulant profiter de l'aubaine, se mirent à proposer à leur clientèle tous les ingrédients pour composer une choucroute alsacienne. La saucisse de Strasbourg fut mise en avant, souvent couplée dans chaque région aux variétés de saucisses locales. La saucisse de Francfort, alors peu répandue, disparut, pour un temps, des étals et des cartes des restaurants.

Cette poussée de fièvre, patriotique et gastronomique, retomba rapidement, quand d'autres événements et menus saisonniers prirent le relais dans les esprits et sur les tables. Le soufflé alsacien retomba, mais, toutefois, la choucroute avait pris une dimension nationale en France, bien que la province n'en fasse plus partie !

Côté allemand, les mésaventures de Hans et Anna causèrent quelques remous dans les personnels germaniques en poste dans la région. Les autorités ne souhaitèrent pas trop communiquer sur ce qui s'était passé. Elles craignaient que ces querelles culinaires n'éveillent ou ne renforcent un sentiment antiallemand chez les habitants les plus régionalistes. Contrôlant étroitement la presse, elles demandèrent aux feuilles locales de simplement signaler qu'un incident de frontière avait été rapidement maîtrisé et que l'armée contrôlait la situation. Pour éviter toute agitation, Hans fut muté, avec une promotion au grade supérieur, dans une ville à l'Est de la Prusse Orientale.

Cette querelle culinaire connut des développements internationaux. En 1867, un boulanger de New York, Charles Feltmann, un immigrant allemand, avait composé des sandwiches composés de petits pains fourrés avec une saucisse de Francfort assaisonnée de moutarde. Il s'était mis à les vendre chauds dans les rues avec un petit chariot. Ces « hot dogs » avaient rencontré un vif succès. Alphonse Koffel, instruit par son père des injures faites à la cuisine alsacienne, souhaita répliquer à sa façon. Avec l'aide de l'oncle Joseph et de quelques amis, comme lui « optants » émigrés aux Etats-Unis, il mit en place son propre commerce de « french hot-dogs » fourrés de saucisses de Strasbourg. Habilement, il coupla cette opération avec une campagne de récolte de fonds pour le financement de la future statue de la Liberté, alors en projet. Ce fut une réussite. Les Américains francophiles se précipitèrent sur cette nouveauté, heureux de soutenir doublement ce pays ami. On rapporta que certains stands, tant de Francfort que de Strasbourg, furent renversés dans ce duel des saucisses, mais les coupables ne furent, semble-t-il, jamais retrouvés.

Bien des combats, des drames touchant l'Alsace, la France et l'Allemagne ont fait oublier cet épisode, pourtant plein de saveurs, de leurs relations. Mais tout cela est un passé révolu. Aujourd'hui, après la réconciliation franco-allemande, les saucisses de Francfort et les saucisses de Strasbourg trônent souvent côte à côte au-dessus d'un plat de choucroute fumante.

E güeter, Gutten appetit, Bon appétit

### **Jacques Deguignet – 2023**

#### *Postface*

*L'idée de cette nouvelle pseudo- historique m'est venue alors que je digérais, sereinement, une délicieuse choucroute, dégustée la veille au soir chez des amis. Les recherches pour ce récit m'ont amené à me documenter sur la guerre de 1870 et ses suites, en particulier en Alsace. A cette occasion, je me suis penché sur la généalogie de la branche alsacienne de mes ascendants maternels. J'ai découvert que mon arrière-grand-père, Charles Koffel, était né à Sélestat en 1850 et s'était installé à Paris en 1871. Il avait donc choisi l'option de rester citoyen français et avait dû, en conséquence, quitter l'Alsace. C'était donc un « optant », comme des milliers de ses compatriotes. C'est donc à ce titre que je l'ai choisi comme héros de mon récit. Toutefois, pour les*



*besoins du scénario, j'ai modifié sa situation par rapport à la réalité. En 1874, Charles avait vingt-quatre ans et était célibataire, alors que, dans la nouvelle, il est d'âge mûr, et a la tête d'une famille nombreuse (ce sera aussi le cas pour le vrai Charles, mais plus tard).*

*En mettant ainsi en scène mon aïeul, je voulais rendre un hommage au courage dont il a fait preuve, comme beaucoup d'autres Alsaciens et Lorrains, de quitter sa terre natale par patriotisme et de fuir ce qu'il considérait comme une dictature. Ces émigrations forcées n'ont, hélas, pas disparu et se sont même multipliées, sous la pression d'événements politiques, économiques et maintenant climatiques. Formons l'espoir, qu'à défaut de pouvoir les éviter, nous puissions, aujourd'hui et demain, les gérer avec humanité.*

## Philips France

Sur notre bulletin N° 1 de mars nous vous avons informé de l'arrivée d'une nouvelle présidente chez Philips France : Virginie GERVAISE



## Extraits de presse Philips

### Philips : fait largement mieux qu'attendu au 1er trimestre (CERCLE FINANCE•24/04/2023)

Philips a fait état lundi d'un bénéfice de premier trimestre largement supérieur aux attentes, la mise en place d'un modèle opérationnel simplifié et 'plus agile' commençant à porter ses fruits.

Le groupe néerlandais, spécialisé dans le matériel de santé, a dégagé sur les trois premiers mois de l'année un résultat opérationnel ajusté (Ebita) en hausse à 359 millions d'euros, contre 243 millions d'euros un an plus tôt.

A titre de comparaison, les analystes attendaient un profit de l'ordre de seulement 200 millions d'euros.

Sa marge d'exploitation s'est améliorée dans le même temps à 8,6%, contre 6,2% sur le premier trimestre 2022.

Le chiffre d'affaires s'est accru à 4,2 milliards d'euros, soit une croissance de 6% à périmètre comparable.

Quant à son flux de trésorerie opérationnel, il s'est monté à +202 millions d'euros, contre -227 millions d'euros un an auparavant.

Roy Jakobs, son directeur général, s'est dit 'encouragé' par ce 'solide début d'exercice', qu'il attribue à l'amélioration des conditions d'approvisionnement et à la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'entreprise.

Le groupe dit avoir supprimé 5400 des 10.000 postes qu'il compte éliminer dans le cadre de son programme de réduction des coûts.

Les comptes restent cependant grevés par le litige portant sur ses appareils respiratoires commercialisés aux Etats-Unis, un dossier qui s'est soldé par une nouvelle provision de 575 millions d'euros au cours du trimestre.

Philips, qui dit faire de la résolution du dossier 'sa plus haute priorité', s'est malgré tout montré confiant quant à ses perspectives pour l'exercice 2023.

Ces annonces faisaient grimper l'action de 11,9% dans des volumes soutenus de 29 millions de titres lundi matin, de loin en tête des plus fortes hausses de l'indice AEX de la Bourse d'Amsterdam.

Le titre revient ainsi à son meilleur niveau depuis août dernier.

## Annexes

---

Assemblée du 16 mai 2023 :

P.V.

Rapport moral

Rapport financier

Rapport commissaires aux comptes

Philatélie : Rubrique 48

**R48** – Mars 2023-Mai 2023

***Vous le savez déjà mais je préfère le redire***

*France :*

<i><b>Date</b></i>	<i><b>Thème</b></i>	<i><b>Valeurs (€)</b></i>
	Nouveaux carnets (4) Marianne l'engagée : Lettre Verte	
<i>Mars 2023</i>		
6	Carnet « Métiers d'excellence » 12TP	13.92
13	Fête di timbre – Vélo à assistance électrique	1.16
	Bloc fête du timbre	2.32
20	Marcel Marceau 1923 - 2007	1.80
27	Colonel Arnaud Beltrame	1.16
	Lettre Services Plus - 3TP	8.85
	Salon philatélique de printemps	1.16
	Bloc spécial salon philatélique de printemps Gustave Eiffel - 6TP	24.00
	Bloc Gustave Eiffel	1.80
	75 ans de Pif le chien	1.16
<i>Avril 2023</i>		
11	Bloc Jacques Garnerin & Jeanne Labrosse	2.32
	Eglise Notre Dame de l'Assomption	1.16
17	Bloc Trésor de Notre Dame - Les bourdons	1.80
24	Carnet Croix Rouge	13.60
	Eva Gonzalès – 1849-1883	2.32
<i>Mai 2023</i>		
9	Bloc capitales européennes : Bratislava – 4TP	7.20
	Série Europa – La Paix	1.80
15	Carnet « Fleurs et Papillons » 12 TP	13.92
	Tamara de Lempicka - 1898 - 1980	2.32
22	Madame de La Fayette – 1634 - 1693	1.16
30	96° congrès de la FFAP Chalon sur Saône	1.16
	80 ans du chan des Partisans	1.16

***N.B.*** TP = Timbres-Poste LV = Lettres Vertes

*Nouvelle Calédonie*

<i><b>Date</b></i>	<i><b>Thème</b></i>	<i><b>Valeurs (€)</b></i>
--------------------	---------------------	---------------------------

*Terres australes et antarctiques françaises*

<i><b>Date</b></i>	<i><b>Thème</b></i>	<i><b>Valeurs (€)</b></i>
--------------------	---------------------	---------------------------

*Andorre Espagne*

<i><b>Date</b></i>	<i><b>Thème</b></i>	<i><b>Valeurs (€)</b></i>
--------------------	---------------------	---------------------------



***Saint Pierre et Miquelon***

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Thème</i></b>	<b><i>Valeurs (€)</i></b>
11/03/2023	Bloc commémoration Gustave Eiffel - 1 TP	3.00
30/04/2023	Bloc jeux d'hiver - 1 TP	2.60
13/05/2023	Bloc les Tambours- 1 TP	4.64

***Polynésie française***

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Thème</i></b>	<b><i>Valeurs (€)</i></b>
08/03/2023	Journée internationale des droits des femmes	0.84
21/04/2023	Algues de mer Rimu	1.76

***Andorre France***

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Thème</i></b>	<b><i>Valeurs (€)</i></b>
06/03/2023	Complément d'affranchissement Blason bronze 0.50€ avec « a » dans Philaposte	0,50
11/03/2023	Finals de la Copa del mon d'esqui alpi Andorra 2023	1.80
27/03/2023	Refugi d' Envalira	2.32
15/04/2023	Caterina Guerrero – 1939-2020	1.16
10/05/2023	La Pau, el valor més important de la humanitat – Série Europa	1.80

***Wallis et Futuna***

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Thème</i></b>	<b><i>Valeurs (€)</i></b>
13/03/2023	Saison fruitière locale « Faahiga UFI Te Poa » - Variété d'igname : le Poa	0.54
29/04/2023	Danse « Me'e Ta Kofe	1.47
30/05/2023	Wallis autrefois	2.93

***Monaco***

<b><i>Date</i></b>	<b><i>Thème</i></b>	<b><i>Valeurs (€)</i></b>
07/03/2023	Série voitures de courses mythiques « Brabham BT26 »	1.16
	Série pilotes « Jack Brabham » - Dyptique	2.00
22/03/2023	Centenaire de la naissance du mime Marceau	3.70
	150° anniversaire de la naissance de Sergueï Rachmaninov	2.32
	Centenaire de l'association « Les scouts de Monaco »	1.16
28/04/2023	80° grand prix de Monaco	1.80
09/05/2023	Série Europa : La Paix	1.80
	125° anniversaire d'Enzo Ferrari	1.80
17/05/2023	Nouveau complexe balnéaire « Larvotto »	1.16
	Centenaire de Maria Callas	3.70



31/05/2023	S.A.S. Rainier III et l'environnement- Dyptique	2.32
31/05/2023	Centenaire de la naissance de S.A.S. le prince Rainier III	1.16
	Centenaire de la naissance de S.A.S. le prince Rainier III : Fresque (timbre panoramique)	2.32
	30 ans d'admission de Monaco à l'ONU	1.80

### *Derniers jours*

Carnets œufs d'oiseaux  
 Poste aérienne : P. Clostermann et C.  
 Roman et la mini feuille  
 Henri Rouart  
 Bloc les grandes orgues de Notre Dame  
 Bloc capitales européennes : Ljubljana  
 Collection de France 2022/1  
 Carnet croix rouge Rythme Joie de vivre  
 Rober Delaunay  
 Carnet Les couleurs du cosmos  
 Jardin de Balata (Martinique)  
 Solitude V. 1772-1802  
 Emile Erckmann & Alexandre Chatrian  
 Jeanne Moreau 1928-2017  
 Souvigny – Allier  
 Sarah Moon  
 Europa – Mythes et légendes : La fée  
 Mélusine

Carnet : Mon carnet de timbres féérique  
 Carnet vacances  
 Alain Resnais 1922-2014  
 Cité internationale universitaire de Paris –  
 95° congrès, 100ans FFAP  
 Centenaire de la découverte du tombeau de  
 Toutânkhamon  
 Unis dans la crise ukrainienne  
 Bloc : les 150 ans de la carte postale en  
 France  
 Bloc : Sport noir  
 Bloc : 140 ans de la fédération nationale  
 des sapeurs-pompiers de France  
 Bloc spécial salon Philex – Portraits de  
 philatélistes  
 Bloc spécial salon Philex – Portrait de  
 Louis Pasteur

### *Connaissez-vous....*

**Tamara de Lempicka (1898-1980)** est une peintre qui s'est installée à Paris lors de la révolution d'octobre lorsqu'elle était à Saint Pétersbourg. Elle est l'élève de Maurice Denis et d'André Lhote. A leur contact et ses connaissances du maniérisme de la Renaissance italienne, elle crée un style personnel qui intègre les codes de l'époque. Elle devient portraitiste du Tout-Paris des années folles. Elle peint des femmes libres, sensuelles et transgressives.

**Chalon sur Saône** : Pays de Nicéphore Niepce et de madame Boucicaut

**André-Jacques Garnerin & Jeanne Labrosse** : Le premier est aérostatier des fêtes publiques. Il réalise le premier saut en parachute à 700m d'altitude au-dessus du parc Monceau. Son épouse – Jeanne – devient la première femme parachutiste. Elle dépose un brevet de parachute au nom de son époux. Ils réalisent des démonstrations en France et en Europe.

**Information** pour les timbrés et les autres personnes voulant se joindre à nous, la prochaine réunion aura lieu **le 14 juin à 10h30** au Périscope Avenue d'Italie. (N'oubliez pas de vous inscrire auprès de moi : [jean\\_louis.deville@bbox.fr](mailto:jean_louis.deville@bbox.fr) au moins 15 jours avant).



**Amicale des Retraités PHILIPS**

BP 313 (92156) Suresnes Cedex – Téléphone : 01 47 72 28 46

*Je vous rappelle que les personnes ayant besoin de conseils pour vendre leurs collections de timbres peuvent venir nous consulter lors de nos réunions ou en vous adressant à l'Amicale qui transmettra.*



# *Amicale des Retraités PHILIPS*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 mai 2023** **PROCÈS VERBAL**

Nombre d'adhérents : 671 en mai

Nombre de bulletins réponse retournés à l'Amicale :

Pouvoirs nuls	0
Pouvoirs blancs	0
Pouvoirs au Président :	82
Pouvoirs nominatifs :	8
Soit :	90
Pouvoirs valides	

Présents à l'Assemblée Générale : 37

Nombre de présents ou représentés : 127 soit 18,38 % des adhérents.

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président Alain Millet à 14h 30

Après l'introduction du Président, nous passons aux résolutions :

### **1 ère résolution : Désignation du Président et du Secrétaire de l'Assemblée**

L'Assemblée Générale désigne. M Alain MILLET comme Président et Patrice SCHNEIDER comme Secrétaire de cette Assemblée Générale.

### **2ème résolution : Constitution du Bureau de l'Amicale :**

Il est rappelé que le bureau de l'amicale est constitué comme suit :

Alain Millet : président  
Isabel Carrasco : vice-présidente  
Patrice Benveniste : trésorier  
Patrice Schneider : secrétaire

### **3ème résolution : Approbation du Rapport Moral**

Les différentes activités habituelles qui ont été poursuivies en 2022 et les projets pour l'année 2023 sont évoqués par les divers responsables de ces activités : voir compte-rendu joint

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des présents et représentés le Rapport Moral du Président pour l'année 2022.*

#### **4ème résolution : Approbation du Rapport Financier**

Le Trésorier donne lecture et commente la situation financière de l'Amicale. (Voir compte-rendu joint.)

Les comptes de l'année 2022 ont été vérifiés par les censeurs dont le rapport est publié en annexe.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des présents et représentés le Rapport Financier pour l'année 2022.*

#### **5ème résolution : Renouvellement de mandats**

Le renouvellement des mandats de :

Monsieur Alain Blanchard  
Monsieur Gérard Chambris

Est proposé par le Conseil d'Administration.

*L'Assemblée Générale élit à l'unanimité des présents et représentés, administrateurs de l'Amicale, pour une période de trois ans :*

Monsieur Alain Blanchard  
Monsieur Gérard Chambris

*(\* Administrateurs ayant effectué au moins trois mandats - avec avis favorable du Conseil d'Administration.*

#### **6ème résolution : Election des censeurs pour l'Année 2023**

*L'Assemblée générale élit, Censeurs, pour l'année 2023 :*

*M. Jacques DEGUIGNET,  
M. Christian POULAIN,*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président à 17 h.

A la suite de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration est composé de deux Administrateurs de droit (Présidents de Section) et de 18 administrateurs élus (sur les vingt quatre postes prévus dans les statuts)



**ASSEMBLEE GENERALE du 16 MAI 2023**  
**RAPPORT MORAL ANNEE 2022**

Les activités poursuivies en 2022 sont présentées par chaque responsable.

**VISITES – CONFERENCES EFFECTUEES AU COURS DE L'ANNEE 2022**

07/02/2022 : **Basilique ST DENIS** : Un des monuments majeurs de l'histoire médiévale européenne, elle abrite plus de soixante-dix gisants. 17 personnes

25/03/2022 **La Nouvelle Cité Judiciaire de Paris et son quartier**, le parc Martin Luther King, la rue du Bastion et le nouveau siège de la police judiciaire, les façades de la maison des avocats construite par Renzo Piano 25 personnes

15/11/2022 **Musée CARNAVALET** : Après une longue fermeture pour travaux, l'ensemble est magnifique avec un parcours inédit et des espaces jamais ouverts au public. 18 personnes

11/12/2022 **Déjeuner Spectacle BEL CANTO** dans la mezzanine en privé 15 personnes  
Très apprécié par les participants.

---

**SPECTACLES**

**ORCHESTRE PASDELOUP 2022**

CABARET – Philharmonie de paris	9 places
ROMANTIQUE – Philharmonie de Paris	9 places
TCHAIKOVSKI – Philharmonie de Paris	5 places
WIENER KLASSIK - Salle Gaveau	pas de réponse
SHEHERAZADE – Philharmonie de Paris	pas de réponse
LES ANIMAUX MODELES – Philharmonie de Paris	7 places
UNE VIE DE HEROS – philharmonie de paris	6 places

---

**ACTIVITES THEATRE ANNEE 2022**

**Théâtre des Varietes**

JE PREFERE QU'ON RESTE ENSEMBLE		15 places
L'AVARE	Pas de demande	ANNULE

**Théâtre des Champs Elysees**

INAVOUABLE		3 places
------------	--	----------

Remarque

Certaines pièces susceptibles de vous intéresser ne sont pas restées longtemps à l'affiche.

---

## REUNIONS 2022

**GALETTE DES ROIS** : annulée au dernier moment par la mairie pour cause de covid

### **MARDI 10 MAI 2022 : ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE :**

55 personnes étaient présentes à cette assemblée. Monsieur Michel Leboeuf, ancien conseiller du président de la SNCF est venu nous faire une conférence très appréciée sur le thème « La grande vitesse ferroviaire. »

**MARDI 18 OCTOBRE 2022 : POT D'AUTOMNE** avec une belle affluence d'une soixantaine de personnes.

La présentation du voyage aux Pouilles par Eric Roaux, ainsi que les petits fours qui suivirent, furent très appréciés.

---

## BULLETINS 2022

Nous avons édité 3 Bulletins en mars, juin et novembre 2022.

---

## VOYAGES

### **Activité « Voyages » en 2022**

Comme pour beaucoup d'autres activités, l'année 2022 a été une année de reprise. Les premiers mois ont encore été neutralisés par la fin de l'épidémie, et ce n'est qu'en avril que les voyages ont repris moyennant l'acceptation des petites tracasseries administratives des services sanitaires (En fait, aucun contrôle n'a été effectué à l'entrée en Italie lors du premier voyage !).

Le voyage dans « Les Pouilles » (Puglia, région du talon de la botte italienne), première destination de l'ère post-covid, a rencontré un vif succès avec 78 inscrits ce qui nous a conduit à créer 3 groupes, un en avril, un en mai et le dernier en juin. L'itinéraire, construit en liaison avec Voyageurs du Monde qui valorisait les richesses culturelles et architecturales d'une part et les paysages d'oliveraies parfois millénaires d'autre part a été très apprécié par tous. La seule vraie différence a concerné la température de l'air, trop fraîche pour le premier groupe, trop chaude pour le troisième, juste à point pour le deuxième !

A l'automne, c'est Strasbourg qui a accueilli une quarantaine de participants venus pour une croisière fluviale de CroisiEurope « Les trois fleuves, le Rhin, la Moselle et le Main ». L'itinéraire donnait un rapide aperçu de Frankfurt (capitale financière de l'Europe), de la vallée de la Moselle, réputée pour ses vignobles et sa douceur de vie et enfin du Rhin romantique de la Lorelei et des châteaux forts. Seul regret, l'excursion à la prestigieuse ville de Heidelberg perturbée par une pluie diluvienne ! Enfin, de retour à Strasbourg et avant de prendre le TGV pour Paris, une très belle visite du vieux quartier de la Petite France et de Notre Dame, la magnifique cathédrale de grès rose.

Début décembre enfin, retour à Strasbourg pour profiter de l'animation des Marchés de Noël. La trentaine d'inscrits était hébergée pour 3 nuits sur un bateau à quai dans l'espace portuaire de CroisiEurope. Au programme, une rapide découverte de l'artisanat de poterie alsacienne, un déjeuner-spectacle au Royal Palace de Kirrwiller, et une flânerie de jour puis en soirée dans les différents quartiers très animés, couverts de petites baraques coquettes offrant qui des souvenirs, qui du pain d'épice et des friandises, qui du vin chaud ... Un bain de foule bon enfant et joyeux !

Voilà, une année de reprise qui somme toute a apporté sa contribution à nos activités et permis de préparer les années futures.

---

## **SECTION PHILATHELIE**

Comme vous vous en doutez, tes timbrés se portent à merveille.

Nous avons nos réunions quasiment tous les trimestres soit au périscope soit lors de la réunion des composants. Que Louise et Philippe soient remerciés ici pour leur accueil. Deux parties : le matin la bourse aux échanges qui nous permet de compléter nos collections à des prix raisonnables et l'après-midi discussions diverses soit au sujet de timbres particuliers soit sur l'histoire de la poste.

Et comme d'habitude, je vous rappelle que si vous voulez des conseils ou vendre des collections, vous pouvez compter sur nous.

---

## SECTION RANDONNEES

### Compte-rendu d'activité de la section randonnées pour l'année 2022

En 2022, nous avons noté 223 sorties de Randophils pour 14 participants et 199 sorties de Vétérandonneurs pour 11 participants. En 2023 nous pourrions regrouper tous les randonneurs et établir des statistiques consolidées.

Pour les Randophils nous notons 32 participations de plus qu'en 2021.

Les 14 randonneurs actifs (15 en 2021) ont suivi plus ou moins régulièrement nos sorties tout au long de l'année.

En kilomètres, nous avons parcouru à nous tous, les Randophils, 2 974 Km, contre 2 452 km en 2021.

Depuis les 2 années où nous étions limité avec la pandémie, nous multiplions les sorties et réduisons les kilomètres car tout le monde prend de l'âge et nous ne recrutons pas de nouveaux randonneurs.

Dans le détail : 41 randonnées en région parisienne ont été organisées à l'initiative d'Alain Fontaine pour la plupart comme chaque année.

Notre repas de fin d'année a eu lieu à mi-février « chez Françoise », Place des Invalides. Il a été très apprécié par tous dans une bonne ambiance.

E. Roaux, qui nous a rejoint depuis maintenant plus de 2 ans a pu organiser pour les randonneurs, au Périscope, une rétrospective de nos ballades avec beaucoup de belles photos ou chacun pouvait se reconnaître tout en redécouvrant nos randonnées qui se déroulent toujours dans des lieux remarquables en région Parisienne. Tous ont beaucoup appréciés le travail réalisé par Eric et l'ont fait savoir par leurs réactions un peu bruyantes dans la salle de réunion. Un repas très convivial a complété cette journée agréable pour tous.

Patrice Schneider, Alain Fontaine et E.Roaux ont dirigés avec tout le savoir qu'on leur connaît, la plupart de nos sorties. Merci à eux.

---

## SECTION COMPOSANTS

Au cours de l'année 2022, nous avons réuni deux fois nos adhérents deux fois dans la salle du Mont Valérien, autour d'un buffet copieux apprécié par tous les participants.

En ce qui concerne les Associations de province, si Evreux et Brive continuent leurs activités, l'Association de Caen a procédé à sa liquidation à fin 2022.

L'équipe de Brive bien que réduite, mais bien insérée dans le tissu associatif local, continue ses découvertes de sites corréziens ; une dizaine de personnes suivent ces activités.

L'Association d'Evreux, forte de 57adhérents à fin 2022, a eu un programme bien fourni avec :

Une sortie de Printemps en baie de Somme

Une sortie d'Automne au palais du Luxembourg avec réception sur place par un sénateur de l'Eure

Un repas croisière sur la Seine à l'occasion des 30 ans de l'Amicale des anciens de Philips Portenseigne Louviers

Un repas de Noel au restaurant Kyriad d'Evreux

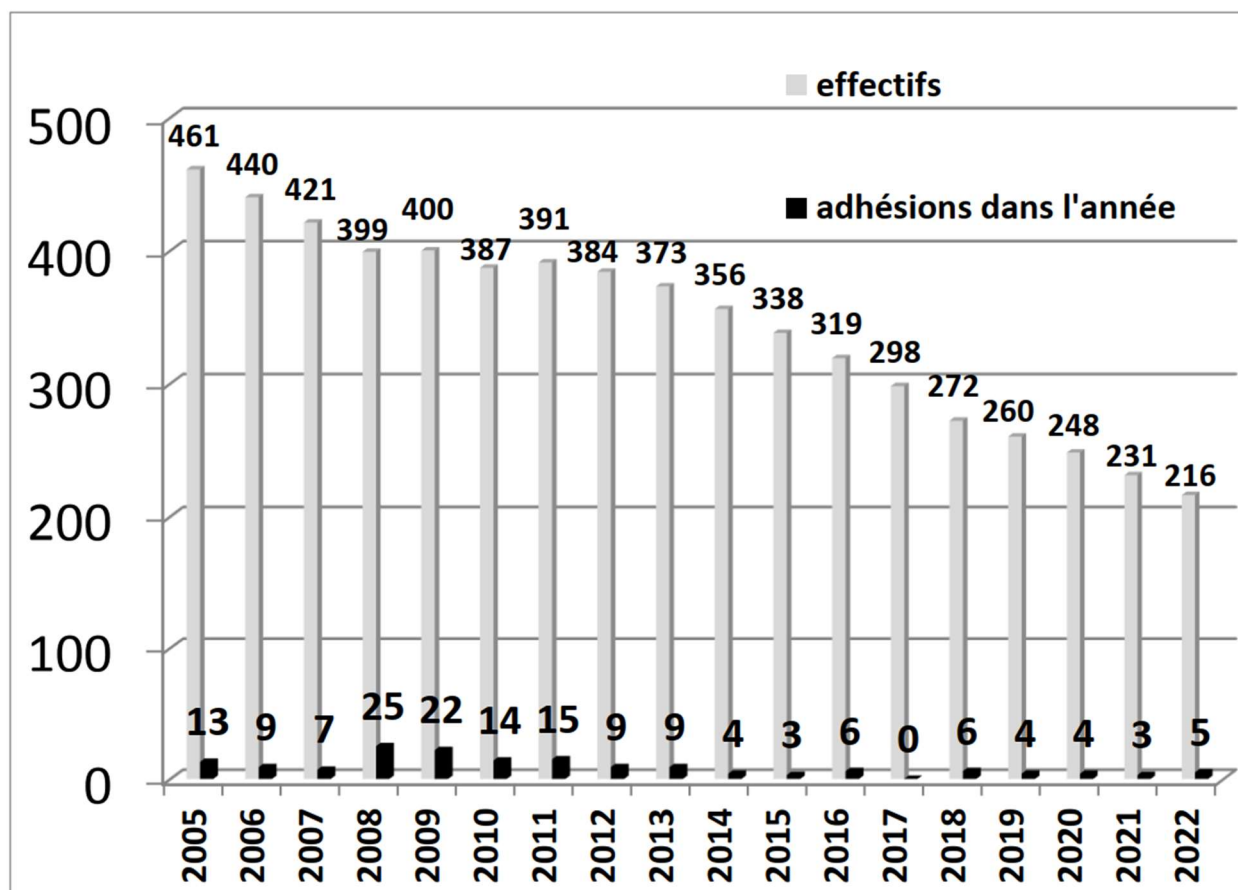
Des randonnées pédestres chaque mois

## SECTION T R T

### Bilan des sorties 2022

- . 27 janvier 2022 : Assemblée Annuelle au FIAP (27 participants)
- . 9 mai 2022 : Enquêtes et faits divers dans les quartiers du Temple et du Marais (18 participants)
- . 18-19 et 20 mai 2022 : Voyage dans le Jura (30 participants)
- . 22 septembre 2022 : Meaux : musée de la Grande Guerre + cathédrale : annulé, trop peu d'inscrits
- . 17 novembre 2022 : Conservatoire Citroën : annulé au dernier moment par le prestataire
- . 2 décembre 2022 : Fourchette +repas FH à l'Auberge Aveyronnaise (50 participants)

### Evolution des effectifs et des adhésions





# Rapport Financier de l'Amicale des Retraités PHILIPS au 31 Décembre 2022

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Après les années 2020 et 2021 perturbées par la pandémie, l'année 2022 est redevenue presque normale en terme d'activités. Seule la galette des rois, qui devait avoir lieu en début d'année 2022 a été annulée. Quelque temps avant la date retenue, la mairie de Suresnes nous a prévenu que l'accès à la salle que nous avions réservée pouvait nous être interdit, mais que nous ne serions informés que quelques jours auparavant. Nous n'avons à l'époque pas voulu prendre le risque de devoir annuler la festivité au dernier moment, et de perdre ainsi tous les frais que nous aurions déjà engagés. Après coup, nous avons su que nous avons bien fait, car la salle au jour J n'était toujours pas disponible.

Voyons à présent **les principales rubriques de recettes et de dépenses**

## Recettes

Les cotisations récoltées en 2022 se sont élevées à 19 731 € contre 20 806€ en 2021 soit une diminution de 5.2%. Les adhérents ont encore fortement diminués, passant de 781 personnes à 725, soit une diminution de 9.3 %. La cotisation moyenne payée a légèrement augmentée passant de 27.70 à 28.0€, une grande partie de nos adhérents payant 30.00€, ce qui permet aux cotisations de ne pas baisser dans les mêmes proportions que les adhérents.

Comme l'année précédente, nous avons reçu 2 000 € de subvention de la part de Philips Suresnes. La société Signify (ex philips éclairage) nous avait donné également 2 000€ en 2021, mais n'a pas renouvelé son geste en 2022. Les intérêts sur les comptes financiers sont de 404 € contre 410 €. Un don de 500 € a également été enregistré. Le montant total des recettes s'élève ainsi à 22 635 €, contre 25 216 € en 2021.

A ces recettes, nous devons rajouter en résultat exceptionnel les reprises de provisions suivantes : 1 000 € pour la provision constituée pour le déménagement. Le déménagement a coûté 987€.

Diverses provisions constituées ces dernières années pour 9 000 € et jamais utilisées ont également été reprises.

## Dépenses

Le total des frais de fonctionnement s'est élevé à 14 007 € contre 13 583 € en 2020.

Les frais d'affranchissements (la Poste) sont en légère diminution passant de 3561€ en 2021 à 3474 en 2022. Cette diminution est due à l'utilisation plus fréquente des mails, La convocation à l'AG de 2022 a par exemple été effectuée par mail pour ceux bien sûr qui ont une adresse.

Les frais de reprographie sont en forte diminution, passant de 4 305€ à 1 497€, des avoirs nous ayant été adressés, les facturations faites en 2021 ayant été erronées après la reprise des activités de la société Canon par la société Emissaires. La part payée par l'amicale pour les repas pris à l'extérieur les jours où nous sommes à l'amicale a très fortement augmentée passant de 625€ à 2 484 €. D'une part en 2021, nous sommes allés bien moins souvent à l'amicale, la pandémie frappait encore, d'autre part le restaurant où nous avons des prix spéciaux grâce aux négociations de la FNAR, est malgré tout plus cher que la cantine. Nous avons acheté pour 1997€ de fournitures de bureau, à comparer aux 1225 € dépensés en 2021. La plus grosse dépense de ces fournitures de bureau concerne l'achat d'enveloppes. Les loyers ont été payés à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre et se sont élevés à 4 500.00 €, pour mémoire aucun loyer n'avait été payé en 2021.

Le total des diverses manifestations, sortie de fin d'année, agendas, assemblée générale, pot d'automne, s'est élevé à 5 344 € contre 4398 € en 2021.

La subvention aux composants a été de 976 €. La cotisation FNAR nous a coûté 1 280 €.

Diverses provisions pour un total 7 600 € ont été constituées en 2022 pour changer le site internet devenu obsolète, ainsi que pour faire face à diverses manifestations prévues en 2023, année du cinquantenaire de l'amicale. .

# Rapport Financier de l'Amicale des Retraités PHILIPS au 31 Décembre 2022

Le total des dépenses pour l'année 2022 s'élève à 28 997 € contre 20118€ en 2021

Les comptes de gestion de l'Amicale, cette année, font **apparaître un surplus des recettes sur les dépenses de 3 638 €**. Ce résultat est une nouvelle fois exceptionnellement bon, mais les perspectives ne seront pas aussi favorables si nous perdons autant d'effectifs chaque année.

L'ensemble de la comptabilité de l'année 2022 a été contrôlé par nos censeurs, MM Jacques Deguignet et Christian Poulain. Le résultat de cet audit va vous être maintenant communiqué.

Patrice BENVENISTE

Trésorier ARP



# Rapport Financier de l'Amicale des Retraités PHILIPS au 31 Décembre 2022

Nous publions ci-dessous un bilan et un compte d'exploitation résumés établis au titre de l'année 2022 (Montants en 1000 Euros).

## BILAN

<u>Actif</u>			<u>Passif</u>		
<u>2021</u>		<u>2022</u>	<u>2021</u>		<u>2022</u>
9.8	Disponibilité	11.3	83.4	Résultats antérieurs.....	88,5
111.8	Placement	111.7	5.1	Résultat de l'exercice ...	3.6
	Avances s/commande	1.2	9.1	:Apports Réservés .....	8.3
0.4	Divers à recevoir ... ..	0,2	2,5	Provisions .....	9.1
	Subvention facturée	2.0	2.5	Cotisations reçues d'avance....	7,3
			19,4	Factures non parvenues	9,6
				.....	
122,0	<b>Total</b>	126.4	122,0		126.4

## COMPTE D'EXPLOITATION

<u>Dépenses</u>			<u>Recettes</u>		
<u>2021</u>		<u>2022</u>	<u>2021</u>		<u>2022</u>
3,6	Affranchissement .....	3,5			
4,3	Reprographie Imprimés .....	1,5			
1,1	Fournitures de bureau .....	2.0			
4.4	Manifestations.....	5,3	20,8	Cotisations .....	19.7
2.8	Dotations Amortissements et Provisions	7.6	4,0	Subvention.....	2,0
3.9	Divers	4.6	0,0	Don .....	0,5
.0.0	Loyers	4.5	0.4	Produits financiers .....	0,4
5.1	Résultat	3.6		Reprise de Provisions.....	10.0
25.2		32.6	25.2		32.6



## Amicale des Retraités Philips

### Contrôle des comptes 2022

Mesdames, Messieurs

Chers Amicalistes

Au sein de notre association, on conjugue les actions au présent, au passé et au futur. Pour autant, exploitons-nous toutes les ressources de notre riche grammaire française dans nos activités ? Examinons les choses sous un angle non subjonctif, je voulais dire non subjectif, mais, autant que possible, objectif.

Nos organisateurs de voyage sont tournés vers un futur proche ou lointain, mais qui n'est pas toujours simple. A la merci des restrictions sanitaires et à la recherche des participants manquants pour attendre le quorum, les voilà anxieux de répondre à des impératifs contraignants. Une question se pose régulièrement : Où aller ? C'est un point d'interrogation. Un sondage permet de trancher des souhaits divergents. Ainsi point d'exclamations, enthousiastes pour les gens comblés, de déception pour ceux qui se sentent frustrés. Parfois des aléas entraînent des points de suspension. Mais on finit par ce tiret, mettant pour Jean et Alain un point final à cette phase souvent en mode conditionnel.

Aujourd'hui, comme hier et demain, les randonneurs, quant à eux, marchent par tous les temps, même lorsque le ciel est imparfait. Encore que certains soient parfois plus conditionnels : « Je viendrais s'il ne pleut pas. »

Les visites sont appréciées par les participants. On entend rarement cette phrase célèbre utilisant le conditionnel passé, première forme : « Si J'aurais su, j'aurais pas venu »

Les spectacles nous permettent de mettre entre parenthèses, pour un moment, nos soucis du présent. Au théâtre, les drames prennent un accent grave, et à l'opéra, les divas un accent aigu. Avec un accent circonflexe, le théâtre, se met en quête, et c'est son rôle, de nous donner un part de rêve, sauf, bien sûr, les jours de relâche.

Pour les pots, beaucoup participent présents. En effet, C'est une occasion de revoir d'anciens collègues ou compagnons de voyage. On s'apostrophe, tout guillemet de se retrouver. Dans les discussions autour d'un verre on évoque le passé, qui n'est pas, là encore, toujours simple. On rebâtit la stratégie du groupe en gommant ce qui a été imparfait. En quelque sorte un passé recomposé. Un mode pas encore officiel, mais très utilisé. Cette démarche rétrospective ne se traduit que rarement, hélas, dans des expressions usant de l'imparfait du subjonctif, comme : « Encore eut-il fallu que je le susse ». Quel dommage de ne pas faire appel à ce mode trop souvent ignoré.

Les philatélistes sont à la conjonction de l'art, de l'histoire et de l'économie. L'acquisition de certaines vignettes constitue parfois un impératif, surtout si l'état du timbre s'avère plus que parfait.

Le bulletin, tout comme la lettre d'info hebdomadaire, servent de trait d'union entre les membres de notre association. Nos secrétaires traitent de nombreux courriers souvent accompagnés de chèques. Elles sont, de ce fait, devenues de ferventes adeptes du jeu « Des chiffres et des lettres ».

Le trésorier est un adepte du verbe avoir. Mais il pratique également volontiers la constitution de provisions, ce qui n'est pas étonnant, vu qu'il s'occupe aussi des pots de l'association. Des provisions ? De quoi s'agit-il ? Eh bien, ce sont, en quelque sorte, des charges au conditionnel futur.

Un genre spécial finances. Quoique manipulant beaucoup de chiffres, c'est un fervent adepte des écritures, qu'il utilise même en partie double !

En tant qu'auditeurs, nous nous devons d'examiner attentivement tous les chiffres, même ceux après la virgule. A l'issue de cet examen, nous formulons certains avis à titre indicatif. Parfois, nous exprimons, au conditionnel, des propositions de corrections des données du bilan. Le trésorier pousse un soupir de soulagement lorsqu'à la fin de nos travaux, nous lui déclarons, deux points, ouvrez les guillemets : « Votre compte est bon. »

Merci à tous les bénévoles qui, sans faire de phrases, consacrent du temps au présent, au passé comme au futur, pour faire vivre notre association. Félicitons-les de trouver les bons accords dans les activités qu'ils nous proposent. C'est un beau présent qu'ils nous font, année après année, depuis cinquante ans.

Ceci met un point final à ce petit laïus.

*Rapport de contrôle des comptes de l'Amicale des Retraités Philips*

*Exercice clos le 31 décembre 2022*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de l'Assemblée Générale du 10 mai 2022, nous avons réalisé le contrôle des comptes annuels de l'Amicale, en effectuant les diligences qui nous semblaient nécessaires, et, entre autres, les suivantes: contrôle de la caisse et des concordances de banque, pointage des journaux comptables avec les pièces justificatives, reprise des à-nouveaux, concordance des documents de synthèse avec la balance générale, examen du bien-fondé des comptes transitoires.*

*Au vu des éléments contrôlés, nous certifions que les comptes du bilan présenté à votre approbation sont sincères et réguliers, et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat.*

Jacques Deguignet



Christian Poulain

